



LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mai 2014

LES DELIBERATIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTEES, EN MAIRIE, AUPRES DE L'ACCUEIL

Affichées en mairie le 30 MAI 2014

ADOPTION DU PROCES-VERBAL

Le Conseil a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 avril 2014.

PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE DU QUARTIER DE CHENNEVIERES - CESSION A L'ASSOCIATION FONCIERE LOGEMENT D'UNE EMPRISE FONCIERE DESTINEE A RECEVOIR UN PROGRAMME DE LOGEMENT EN LOCATIF LIBRE

Dans le cadre de la convention ANRU et eu égard à l'importance de la contribution de l'Association Foncière Logement à l'objectif de mixité sociale du quartier de Chennevières par le financement de logements neufs en locatif libre, le Conseil a approuvé à l'unanimité la cession à l'euro symbolique de l'emprise foncière nécessaire à la réalisation de 34 logements de type maisons de ville à l'emplacement des anciens jardins familiaux ainsi que les termes de la cession. Il a autorisé le Maire ou son représentant à signer l'acte afférent.

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION « AMITIES SANS FRONTIERES »

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation des représentants suivants pour siéger au sein de l'association : Marie MAZAUDIER, Annaëlle CHATELAIN, Nicole CHAMPION.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (A.N.D.E.S.)

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation de Gilbert DERUS pour représenter la Ville au sein de l'association.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS-DESIGNATION DES COMMISSAIRES

Le Conseil décide à l'unanimité de proposer une liste de 32 contribuables, susceptibles d'être désignés par le Directeur des Services Fiscaux en qualité de Titulaires ou de Suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le conseil a décidé à l'unanimité de désigner les membres de la commission municipale d'appel d'offres pour siéger au sein de la commission consultative des services publics locaux.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le conseil a décidé à l'unanimité de désigner les membres de la commission municipale d'appel d'offres pour siéger au sein de la commission de délégation de service public.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation de Roland MAZAUDIER en qualité de « correspondant de défense ».

MODIFICATION DES DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU COLLEGE DU PARC ET DU COLLEGE MARCEL PAGNOL

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des conseils d'administration des établissements précités et l'assentiment de la totalité des conseillers présents ayant pu être constaté par le Maire, le Conseil prend acte de la désignation des représentants suivants :

Collège du Parc : Adeline GELYS en qualité de titulaire en remplacement de Marie-Claude CLAIN

Collège Marcel Pagnol : Françoise LESCOET en qualité de titulaire en remplacement d'Adeline GELYS.

Les autres désignations intervenues lors du conseil municipal du 28 avril 2014 restent toujours valables.

AIDE A L'EQUIPEMENT DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX

Afin de poursuivre la démarche de diminution du poids des végétaux collectés (sacs papiers) dans le cadre de la collecte sélective, le Conseil a approuvé à l'unanimité le programme d'aide à l'équipement en systèmes de compostage individuels au profit de l'association des jardins familiaux.

PASSATION D'UNE CONVENTION AVEC LA SOCIETE GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (GRDF) POUR L'INSTALLATION ET L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENTS DE TELERELEVE

Afin de faciliter l'accueil sur les sites de la commune des Equipements Techniques nécessaires au déploiement du projet d'efficacité énergétique de GrDF, le Conseil a approuvé à l'unanimité les termes de la convention à conclure avec la société GrDF et a autorisé le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION MIX UP

Le Conseil a décidé d'accorder à l'unanimité une subvention de 1 400 euros à l'association Mix Up pour lui permettre de réaliser une manifestation à caractère pluridisciplinaire. Cette association a pour objet d'organiser des événements à la fois sportifs, culturels et humanitaires pour promouvoir la solidarité, la lutte contre les discriminations et l'accès au sport des jeunes et des handicapés.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA SECTION JUDO DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-OUEN L'AUMONE (A.S.S.O.A.)

Le Conseil a accordé à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 1 200 euros à la section JUDO de l'ASSOA afin de lui permettre d'organiser une manifestation commémorant les quarante ans d'activités du Club le week-end des 14 et 15 juin 2014.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL D'OISE (C.A.F.) POUR LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement à conclure entre la commune et la CAF du Val d'Oise pour le Lieu d'Accueil Enfants/Parents, dénommé « Les Jolis Colibris », ainsi que les termes de cet acte et a autorisé le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil a pris acte des décisions prises par le maire au titre des articles L. 2122-22-4°, 5°, 6°, 11°, 15° du Code Général des Collectivités Territoriales.

Prochain conseil municipal le jeudi 3 juillet 2014 à 20h45 à l'Hôtel de Ville.

Pour le Maire absent,
Le Premier Maire-adjoint


Annaëlle CHATELAIN

